

Conférence

Je 23 mars 2017, 20h30

Les mesures de coercition à des fins d'assistance Entre réparation d'une injustice et recherche historique

Par Anne-Françoise Praz, professeure associée en histoire contemporaine à l'Université de Fribourg.



Institut Marini, Montet, Broye, vers 1950 © Photo Glasson Musée gruérien Bulle

En 2015 et 2016 le Musée gruérien a été sollicité par des scientifiques, des journalistes et des victimes d'internements administratifs pour des recherches dans ses collections photographiques. Il s'agissait de retrouver des images de différentes institutions dans le canton et des enfants qui y étaient placés (Institut Marini, Montet, Broye et Foyer Nazareth à Avry-devant-Pont). Ces images ont illustré plusieurs documentaires tournés sur le sujet:

La sombre histoire de l'Institut Marini, La Télé, 2015.

http://www.latele.ch/play?i=reportage-la-sombre-histoire-de-l-institut-marini-01-02-2015-1915

Au nom de l'ordre et de la morale, FR3, 2015 https://youtu.be/q7PZNEaC_bo

L'émission Temps Présent proposera le 30 mars 2017 un nouveau documentaire consacré à l'Institut Marini de Montet, Broye.



Enfants placés et internements administratifs

Grâce à la mobilisation des personnes concernées, la question des mesures de coercition à des fins d'assistance (enfance placée, internement administratif, etc.) est entrée dans l'agenda politique, et aussi dans le champ de la recherche historique qui l'avait jusqu'ici négligée. Cette histoire comporte des enjeux: Comment expliquer, sans les excuser, des pratiques à nos yeux intolérables? Comment évaluer la responsabilité des acteurs de l'époque? Quelle est la position de la recherche dans une thématique devenue très politique? Anne-Françoise Praz, professeure associée en histoire contemporaine à l'Université de Fribourg, s'efforcera de fournir des réponses à ces questions d'actualité, en s'appuyant sur les recherches de la Commission fédérale indépendante d'experts chargée d'une étude scientifique sur les internements administratifs (CIE).

La commission

Instituée par le Conseil fédéral, conformément à la loi fédérale du 21 mars 2014 sur la réhabilitation des personnes placées par décision administrative, la commission indépendante d'experts est chargée de réaliser une étude scientifique sur l'histoire des internements administratifs ordonnés avant 1981. Elle met en lumière la perspective des victimes et des personnes concernées par ces mesures, et analyse également les interventions des autorités. En outre, la CIE va prendre en considération les rapports avec d'autres mesures de coercition prises à des fins d'assistance et autres placements extrafamiliaux. Elle est présidée par l'ancien conseiller d'Etat Markus Notter.

Biographie de l'auteur



Licence en lettres de l'Université de Fribourg, DEA en Etudes genre de l'Université de Genève et thèse de doctorat de l'Université de Fribourg (2003, dir. Francis Python), publiée aux Editions Antipodes sous le titre *De l'enfant utile à l'enfant précieux*. Dix ans de travail dans l'édition (Editions Eiselé, Prilly/Lausanne) et rédaction d'une collection en dix volumes sur l'histoire suisse du 20e siècle, intitulée "Mémoire du Siècle". Assistante puis maître-assistante à l'unité Etudes genre de l'Université de Genève. Professeure associée suppléante à l'Université de Fribourg en 2006-2008. Professeure associée depuis 2008. Membre de la CIE.

Renseignements Entrée gratuite.

A l'issue de l'assemblée annuelle de la Société des Amis du Musée. Durée 1h.

Contact Médias

Christophe Mauron, conservateur 026 916 10 10 info@musee-gruerien.ch